

# Châtillon sur Cluses

📍 15 Place de la Mairie - 74300 Châtillon-sur-Cluses

☎ 04 50 34 26 42

✉ mairie@chatillonsurcluses.fr

📌 communedechatillonsurcluses

## Les brèves du Petit Cassandrin

**PIÈCES D'IDENTITÉ** Pour toute demande de dossier, chaque citoyen doit tout d'abord se rendre dans la mairie de son domicile pour réunir l'ensemble des pièces nécessaires

Lorsque l'ensemble du dossier sera réuni, nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès des mairies habilitées les plus proches, Taninges ou Cluses pour l'enregistrement du dossier informatique et la prise des empreintes digitales. Aucun dépôt ne sera pris en compte sans rendez-vous.

**Sans que cela soit obligatoire, il est possible de faire une pré-demande en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés <http://ants.gouv.fr>. Attention les délais actuels d'obtention sont longs...**

**RECENSEMENT À SEIZE ANS** Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16<sup>e</sup> anniversaire et jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> mois qui suit.

Il est obligatoire de faire ce recensement citoyen qui vous permettra d'obtenir une attestation de recensement.

Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18<sup>e</sup> anniversaire et pourrez alors voter.

**Vous devez faire votre recensement à la mairie de votre domicile.**

**Directeur de la publication :** Cyril Cathelineau, Maire - **Rédaction :** Commission Communication - 15 Pl. de la Mairie, 74300 Châtillon-sur-Cluses - **Crédits photos :** Mairie de Châtillon, A. Lorphelin, Patrimoine Numérique, Freepik. **Création et impression :** Imprimerie Monterrains à Cluses avec des encres végétales sur papier certifié Écolabel et PEFC. Le bois utilisé pour cette pâte provient de forêts et plantations gérées de manière durable.



## SERVICES

### • Mairie

**Ouverture au public**  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h

### • Agence postale communale

Ouverte du mardi au samedi  
de 8h à 12h.

Levée du courrier : 11h30

☎ 04 50 34 26 54

### • Service périscolaire

Inscriptions via le portail  
famille accessible sur le site  
internet de la commune

### • Bibliothèque municipale

Inscription gratuite

#### Horaires :

Le mercredi de 10h à 11h30 et  
de 16h30 à 18h

Le samedi de 10h à 12h

✉ bibchatillon@gmail.com

☎ 04 85 42 00 81

Pendant les heures de permanence

🌐 bibliotheque-chatillon74.fr

Catalogue en ligne

## “ Citation

Le travail d'équipe est la capacité de travailler ensemble vers une vision commune. C'est le carburant qui permet aux gens ordinaires d'atteindre des résultats hors du commun.

**Andrew Carnegie**

Ne pas jeter sur la voie publique.

# Châtillon sur Cluses

## Le Petit Cassandrin

- N°5 NOVEMBRE 2022 -



# MOT DU MAIRE

## CHÈRES CASSANDRINES ET CHERS CASSANDRINS

**UNE NOUVELLE ANNÉE SE TERMINE** et nous place quasiment à la moitié de ce mandat 2020-2026. Que le temps passe vite, que de choses réalisées et encore tellement à faire !

Notre politique d'accompagnement du personnel se poursuit avec la consolidation d'une équipe engagée et compétente tant au niveau périscolaire, administratif que technique. Ce sont nos agents communaux qui vous assurent un service public de qualité et de proximité. Nous travaillons donc à pérenniser ces emplois en donnant envie au personnel de rester travailler au sein de notre collectivité.

**NOUS METTONS** également de nombreux moyens, tant humains que financiers, pour accompagner l'école dans son ensemble. Des moyens à disposition de l'équipe enseignante pour que les conditions d'apprentissage soient les meilleures possible, je pense par exemple à un soutien au développement de méthodes novatrices en maternelle qui donnent d'excellents résultats. Une enveloppe dédiée accompagne les projets sportifs ou culturels comme le savoir rouler, le savoir skier, le savoir nager ou encore en 2023 une sortie voile sur le lac Léman.

Nous accompagnons cette belle équipe du périscolaire qui ne manque jamais d'idées pour offrir aux élèves des moments de plaisir, de jeux et de partage avant et après l'école. Nous avons également deux ATSEM (agent territorial spécialisé en école maternelle) réparties chacune dans une classe permettant de créer un vrai duo efficace avec l'enseignante durant toute la journée.

**ON PEUT RÉSUMER** en disant que l'école bénéficie d'un environnement extrêmement favorable tant sur le scolaire que sur le périscolaire, et les élus cassandrins sont déterminés à continuer cet accompagnement dans le temps. À terme, les enfants de maternelle disposeront d'un nouvel espace de récréation accessible aux Cassandrins en dehors du temps scolaire. N'hésitez pas à faire de la publicité autour de vous pour notre école, nous sommes en capacité d'accueillir de nouveaux élèves, de la commune ou d'ailleurs, et le maintien des 5 classes est un enjeu majeur pour notre commune.

**SUR LA PARTIE TRAVAUX**, plus de 250 000€ ont été alloués pour continuer à remettre en état la voirie communale et ses abords. Il s'agit toujours d'une priorité de notre mandat.

Des choix importants ont été également faits concernant les économies d'énergie et l'approche environnementale de nos projets. Chaudière bois avec réseau de chaleur, éclairage public à leds, baisse de la température dans les bâtiments publics, rénovation de la mairie qui va débiter en 2023...

**CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT** et la sécurisation de la place de la mairie, nous avons choisi d'ici à la fin de l'année l'équipe de maîtrise d'œuvre qui nous accompagnera. Nous reviendrons vers vous dans un deuxième temps pour recueillir vos avis sur la vision que nous souhaitons porter ensemble pour le centre-bourg de notre beau village et ainsi pouvoir réaliser un plan pluriannuel d'investissement qui s'inscrira dans le temps.



**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**, le conseil régional et l'État sont des partenaires financiers importants, sans qui, ces projets ne pourraient voir le jour. Je voulais vous dire également que les représentants cassandrins à la communauté de communes et dans les différents syndicats travaillent avec assiduité et volonté, pour défendre les belles valeurs intercommunales et la place de Châtillon au sein de ces collectivités. Il y a des sujets qui ne peuvent plus se traiter à l'échelle communale et c'est ensemble que l'on sera plus fort !

**ENFIN**, nous vous donnons rendez-vous le jeudi 26 janvier pour le retour des vœux du maire et du conseil municipal, en espérant que le contexte sanitaire ne nous bloquera pas à nouveau les portes de la salle des fêtes comme les deux dernières années !

**EN ATTENDANT**, prenez soin de vous et de vos proches et, avec un petit peu d'avance, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Votre maire,  
Cyril CATHÉLINEAU



Une équipe dynamique au service des Cassandrins.  
De gauche à droite : Nathalie Missillier, Léa Ingremeau, Flavie Tournant, Elisabeth Bondaz, Audrey Mancera, Sandra Terrasson, Guy Coudurier, Claire Mazeyrac, Amandine Bosson et Ambre Serrano.

Absents sur la photo, Mohamed Ouarraki et Laurence Perré.



## Fidéliser le personnel communal

### La commune a récemment recruté de nouveaux agents contractuels

Jusqu'alors salariés d'une entreprise privée d'intérim, ils se sont vu proposer des contrats d'un an renouvelable pouvant aboutir à une titularisation en qualité de fonctionnaire territorial. Cela avait déjà été le cas pour Ambre SERRANO, notre agent postal communal désormais bien connu des Cassandrins, recrutée comme intérimaire en novembre 2021, nommée contractuelle le 1er juillet de cette année. Notre nouvel agent d'accueil administratif, Elisabeth BONDZ, également intérimaire depuis fin janvier, est aussi devenue contractuelle le 1er juillet, comme Mohamed OUARRAKI, agent d'entretien. Sans oublier la dernière venue qui prête main forte au service périscolaire, Léa INGREMEAU, contractuelle depuis fin septembre sans passer par la case intérim.

Un moyen pour la commune de s'attacher dans la durée les services de ces agents dès lors que leur travail donne satisfaction. D'autres mesures ont été prises pour fidéliser notre personnel, comme :

- la remise à plat du système d'indemnités qui s'ajoutent légalement au salaire de base afin de valoriser à la fois le niveau de responsabilité et la performance, en lien avec les entretiens annuels d'évaluation ;
- la fixation du régime de temps partiel, du régime des autorisations d'absence pour événements familiaux, des règles de promotion ;
- la stabilisation et la communication à chacune et chacun des règles de gestion des ressources humaines qui les concernent afin de garantir l'équité de cette gestion.

## Bienvenue à Johanna THENON, notre nouvelle adjointe au maire

Après plus de 2 ans de mandat, Nicolas CALATRAVA, 1<sup>er</sup> adjoint au maire en charge de la vie associative et des bâtiments communaux, a démissionné en raison de sa mutation professionnelle pour Clermont-Ferrand. Merci à Nicolas du travail accompli.

Johanna THENON, 3<sup>e</sup> adjointe, lui succède avec les mêmes responsabilités, vie associative et bâtiments communaux. Nous souhaitons à Johanna de belles réussites dans son mandat.

Nadine ORSAT, désormais 1<sup>re</sup> adjointe, demeure en charge des affaires scolaires et la communication. Olivier BELLÉGO, devenu 2<sup>e</sup> adjoint, continue à s'occuper des finances, du personnel et de l'urbanisme, la voirie relevant désormais de la compétence du Maire et de Gérard BETEMPS, conseiller municipal délégué.

Une belle parité dans ce bureau municipal (Maire et adjoint(e) s au maire) désormais composé de deux femmes et de deux hommes... de 34 à 65 ans.

# Éclairer et chauffer à moindre coût : Châtillon innove

Nous avons très rapidement pris des décisions allant dans le sens de la transition énergétique. Des choix et des travaux importants permettent de maîtriser les dépenses énergétiques communales alors que nous subissons les hausses très importantes que chacun connaît.



Avec la **rénovation complète de la mairie**, tous les Cassandrins (le bâtiment deviendra enfin totalement accessible aux personnes à mobilité réduite), les agents et les élus disposeront d'un bâtiment parfaitement isolé et reconfiguré avec des matériaux « vertueux » en termes de développement durable.

Pour sa part, l'ensemble de l'**éclairage public**, soit une bonne centaine de points lumineux, a été remplacé par des leds basse consommation et les armoires de commande ont été mises aux normes et équipées d'une horloge astronomique pour que l'allumage et l'extinction s'effectuent au bon moment en fonction du mois de l'année. **En pleine nuit, l'intensité lumineuse est abaissée de 70%**, ce qui permet de réduire de manière significative les consommations tout en maintenant un niveau de sécurité correct pour les riverains et usagers.

Par ailleurs, **une chaudière bois plaquettes forestières couplée à**

**un réseau de chaleur** est en cours d'installation. La chaufferie est implantée dans les garages communaux et le réseau va permettre de distribuer les bâtiments publics (mairie, école et salle des fêtes) ainsi que quelques bâtiments privés situés à proximité. Les coûts de fonctionnement seront sensiblement les mêmes, voire moindres avec l'explosion des tarifs des carburants, mais c'est surtout de l'argent qui restera sur le territoire (bois, entretien, installation) au lieu de partir ailleurs (fioul notamment), tout en passant d'une énergie fossile à une énergie renouvelable.

Le système de chauffage de la salle des fêtes sera remis aux normes pour permettre une plus grande réactivité et un vrai renouvellement d'air, obligatoire dans ce type de lieu. Un mode de chauffage vertueux et local puisque les plaquettes forestières sont fabriquées à Châtillon !

De plus, le choix a été fait d'**abaisser la température au sein des bâtiments**

**communaux** d'un à deux degrés, permettant là encore des économies tout en maintenant une température acceptable pour les utilisateurs.

Enfin, **les illuminations de la période des fêtes** seront bien maintenues car il nous semble important de conserver cette ambiance « festive et colorée » dans la période que nous traversons. En revanche, toutes les anciennes guirlandes ou autres traversées de route qui consommaient énormément ne seront plus utilisées. **Nous n'installerons que de l'éclairage basse consommation.** Une nouveauté cette année avec la location de deux projecteurs très basse consommation qui ne fonctionneront pas toute la nuit mais amèneront une ambiance différente sur la place de la mairie. Le marché de Noël donnera le feu vert aux illuminations pour cette année.

**La transition écologique constitue ainsi un fil conducteur dans nos réflexions et projets.**



Travaux réseau de chaleur



Travaux salle Béatrix



Travaux de goudronnage

1. Route de Larroz
2. Route de la côte



Travaux clocher église



Sécurisation du Cuar

## Travaux école



Travaux de peinture



Aménagements classe



Changement anti pince-doigts de la porte d'entrée



Travaux pour rangement des vélos

# Les Vieilles Casquettes

Après 1994, 2009, nous voici à la 3<sup>ème</sup> édition ce 5 juin 2022 des Vieilles Casquettes à Châtillon sur Cluses.

**Les Vieilles Casquettes, mais qu'est donc cette fête avec ce nom étrange ? C'est une fête qui honore les aînés des harmonies du Faucigny.**

Une Vieille Casquette est membre d'une harmonie de la Fédération des Musiques du Faucigny ; elle est âgée au minimum de 35 ans et compte une présence d'au moins 20 ans sur les rangs d'une harmonie.

Cette **fédération**, fondée en 1836 par le clusien M. François Curt, compte **39 sociétés pour plus de 1500 musiciens** répartis dans tout le Faucigny en s'étendant de Vallorcine à Cruseilles en passant par La-Roche-sur-Foron, Gaillard, Saint-Jeoire, Bonneville, Taninges, Cluses, Samoëns, Sallanches, Arâches-La Frasse et bien entendu Châtillon-sur-Cluses. Revenons à nos Vieilles Casquettes !

Nous voilà donc 92 ans après la **première fête des Vieilles Casquettes qui a eu lieu le 25 mai 1930 à Taninges.**

22 sociétés du Faucigny ont répondu présentes pour environ **300 convives dont 170 Vieilles Casquettes.**

La journée s'est déroulée sans encombre si ce n'est quelques gouttes... qui n'ont pas désarmé nos musiciens ni le public venu en nombre assister au défilé, aux concerts et admirer notre village décoré aux couleurs du Faucigny et de la musique.

Ce fut l'occasion également pour 16 musiciens de l'Harmonie de recevoir leur médaille pour 10, 20, 40 ou encore 50 ans d'activité !

Cette journée, riche de musique et de convivialité, s'est clôturée par la remise du drapeau des Vieilles Casquettes à l'Harmonie La Cécillienne de Viuz-en-Sallaz qui organisera la prochaine fête avec un final tout en musique et en émotion lors de la reprise des Allobroges par l'ensemble de la salle.

Cette fête des Vieilles Casquettes ne s'est pas organisée en un jour. C'est grâce à la présence de tous les **bénévoles** cassandrins, matondus et communes voisines, membres des associations communales, des harmonies municipales, des écoles ou tout simplement motivés et curieux que cette journée et cette fête ont pu être une grande réussite ! Après des mois de réunions, d'ateliers et de travail, le village a pu se parer de ses plus belles

notes de musique et ses rues ont pu être ornées de rouge et de jaune. Le jour J, c'est grâce à l'énergie de tous les bénévoles et musiciens de l'harmonie que la journée s'est déroulée sans aucune difficulté, de la gestion du parking en passant par l'accueil des musiciens, la tenue des buvettes, le déroulement du défilé, le service du repas sans oublier le rangement ! **A vous tous, l'harmonie vous dit un grand merci !**

Enfin, sans le soutien financier, moral et matériel de nos deux communes, de leurs maires, et de leurs conseils municipaux, de notre département et de nos deux conseillers départementaux représentant notre canton, rien n'aurait pu être réalisable ! A vous tous un grand merci !

**Nous nous retrouvons donc dans 14 ans pour la 4<sup>ème</sup> édition des Vieilles Casquettes à Châtillon-sur-Cluses !**

En attendant, MERCI à tous, vive Châtillon, vive la musique, vive le Faucigny et vive les Vieilles Casquettes !



# Retour en images



## Les fouilles archéologiques du château de Châtillon-sur-Cluses

Les fouilles archéologiques au château des sires de Faucigny se sont déroulées pour la troisième année au mois de juin 2022. Ce sont donc 5 archéologues en formation, encadrés par deux archéologues professionnels, qui ont œuvré à la poursuite des découvertes sur le fastueux, mais mystérieux château de Châtillon-sur-Cluses.

Les trois semaines d'investigations ont permis de confirmer les données précédemment acquises, mais aussi de compléter le plan du site castral avec la découverte de nouveaux espaces de vie. Comme il est encore possible de le voir, la zone seigneuriale est occupée au sud-ouest par la tour maîtresse. À l'avant de cette dernière prennent place une cour, mais également un vaste bâtiment correspondant au logis. **Plusieurs aménagements ont pu être identifiés** et la datation au carbone 14 de l'un de ses murs permet aujourd'hui d'affirmer que nous sommes en présence d'une **construction du XIV<sup>e</sup> siècle**. Si le château est édifié par les sires de Faucigny au XII<sup>e</sup> siècle, les textes nous apprennent qu'au XV<sup>e</sup> siècle deux aulax existent au château. **Le logis du XII<sup>e</sup> siècle est donc encore à découvrir**. Deux zones supplémentaires ont pu être partiellement mises au jour confirmant pour l'une l'aménagement massif des pentes de l'éperon rocheux et l'autre la présence d'une nouvelle salle. Cette dernière, investiguée partiellement en 2022, sera fouillée en juin 2023 afin d'en déterminer la fonction.

Enfin, la campagne de fouilles archéologique menée en 2022 a permis **la découverte d'une maçonnerie antérieure à l'implantation du château**. Une même maçonnerie, découverte lors de la fouille en 2021, avait abouti à une datation par carbone 14 des environs du IX<sup>e</sup> siècle. Ce nouveau mur, parallèle au précédent et distant d'environ 8 mètres, révèle l'emprise d'un **bâtiment élitare bien antérieur à la demeure des Faucigny**.

Les fouilles sur l'éperon rocheux de Châtillon-sur-Cluses vont se poursuivre, avec l'accord de la municipalité et de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), deux années supplémentaires. Cela permettra non seulement de continuer à comprendre et appréhender le plan du château du XII<sup>e</sup> siècle, mais également de prospecter l'implantation humaine précoce, inédite et exceptionnelle de ce lieu.



De haut en bas :

**Photo 1:** Vue générale du chantier de fouille archéologique 2022.

Cliché : O. Veissière - Patrimoine numérique.

**Photo 2:** Structure découverte partiellement en 2022 composée de mortier de chaux dans lequel les négatifs de planches en bois sont encore visibles. **Datation : XI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècles.**

Cliché : A. Lorphelin

**Photo 3:** Vue de l'extrémité occidentale de l'éperon rocheux avec l'enceinte du château (XII<sup>e</sup> siècle) et une maçonnerie antérieure (IX<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècles).

Cliché : O. Veissière - Patrimoine numérique.

## Le Bois du Seigneur, une page se tourne...



> Après avoir commencé son histoire en tant que magasin de cheminées, avoir été vendu pour devenir un restaurant avant de s'agrandir avec une partie hôtel,

> avoir connu différents gestionnaires,

> avoir accueilli nombre d'événements familiaux ou festifs...

> c'est en mars 2022, qu'intervient la fermeture définitive de l'hôtel restaurant Le Bois du Seigneur ...

> qui vient d'être démolit,

> avant l'arrivée de 34 logements dans les mois à venir.

**Gageons que beaucoup de Cassandriens garderont un souvenir agréable et se souviendront avec émotion des bons moments partagés dans cet établissement.**



## Un duo de choc cet été au service technique

Cet été, deux emplois jeunes ont été proposés aux étudiants de notre commune. Retour d'expérience de Julie, en poste en juillet, et de Guy, notre agent communal qui l'a accueillie et encadrée.



**Julie, pourquoi avoir postulé à l'offre de poste d'été de la mairie ?**

« Je cherchais un emploi, j'en avais un peu assez d'être scotchée à mon bureau après une année la tête dans les cours, donc quand ma maman m'a parlé de ce job, j'ai immédiatement rédigé ma lettre de motivation. »

**Quelle représentation avais-tu du travail d'un agent communal ?**

« Pas du tout la bonne ! »

**Après cette expérience, comment définirais-tu les missions de notre agent ?**

« C'est un poste avec des missions tellement variées ! Je les mettrais dans deux catégories, celles qui sont sur la "to-do liste" : tondre les espaces publics, repeindre l'école, nettoyer la salle Béatrix, ... bref les "trucs" prévus, et l'autre grosse partie, ce sont tous les petits "trucs" qui se rajoutent au fur et à mesure au cours de la journée et des appels reçus. »

**Si tu devais défendre ce poste devant le conseil municipal, que dirais-tu en quelques mots ?**

« C'est un emploi qui apporte autant à l'agent municipal qu'au jeune. Durant l'été, il y a beaucoup plus de travail que le reste de l'année (si j'ai bien compris), puisque c'est la saison où en temps normal il faut tondre. Mais ce sont aussi les grandes vacances donc le moment où d'éventuelles rénovations de l'école peuvent être envisagées, et avoir un peu d'aide n'est vraiment pas de trop ! Pour le jeune, cela lui permet de trouver un emploi dans sa commune, et lorsque l'on est étudiant, ce n'est pas toujours facile ! »

**Que retiens-tu de l'équipe de salariés municipaux ?**

« Ce sont toutes des personnes vraiment sympathiques qui ont su me mettre à l'aise dès le premier jour et avec qui en un mois je me suis en-

tendue à merveille ! Ils sont tous très accueillants et ont à cœur de faire tourner la commune du mieux qu'ils le peuvent. »

**Que gardes-tu de cette expérience ?**

« J'avais déjà travaillé à temps partiel les années précédentes, c'est donc un premier pas dans le monde des 35 h, qui m'a fait réaliser que le travail ce n'est pas de la rigolade ! Au-delà de cela, plein de petits gestes techniques me servent régulièrement dans mon quotidien d'étudiante, que ce soit lors de mon stage infirmier (où étonnamment certaines connaissances mécaniques ne sont pas de trop) ou tout simplement dans mon appartement loin de mon papa bricoleur... »

**Un moment marquant qui te restera ?**

« Mon premier jour de travail, vers 8h15 à peu près, alors que Guy montait à la mairie, il a reçu un appel concernant des moutons qui divaguaient sur la grande route. On est donc partis à la chasse aux moutons la première matinée (et non, ce n'est pas arrivé tous les jours !)

**Que dirais-tu pour motiver d'autres étudiants et les inciter à postuler l'année prochaine ?**

« C'est vraiment un poste super sympathique avec une équipe accueillante qui ne vous jugera pas si vous ne savez pas tout faire dès le départ ! La seule chose qui est requise, c'est de la bonne volonté. Je vous conseille vraiment de postuler, c'est un poste formateur sur des points qui vous serviront forcément ; en plus vous aurez la chance d'être la majorité du temps en plein air et de bouger toute la journée.

**Quant à Guy, qu'en dit-il ?**

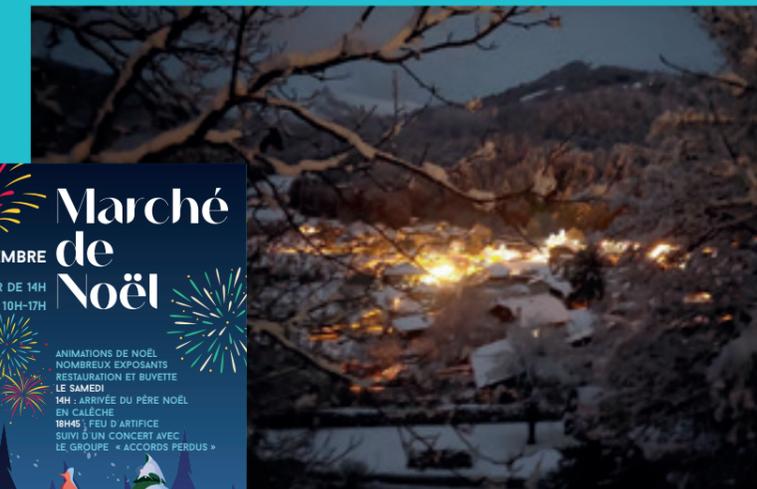
« Je n'ai qu'un seul regret, la défection du jeune pressenti sur le mois d'août. La création des postes d'été a été un soulagement au vu des tâches à effectuer sur cette période et l'intérêt d'avoir du renfort.

J'imaginai "un gamin avec deux mains gauches", et j'ai fait la rencontre de Julie, très enthousiaste, curieuse, attentive, volontaire, à l'écoute de mes conseils... bref un beau mois de juillet tout en efficacité et transmission. »

**Un fait marquant ?**

« La découverte par Julie de l'utilisation du laser pour mesurer des niveaux !!! »

## Nos prochains RDV



**Marché de Noël**  
les 25 et 26 novembre

**Animations, restauration,**  
**feu d'artifice et concert**

**Samedi 10 Décembre - Salle Béatrix :**  
**Concert de Noël de l'Harmonie**  
**« L'écho des 2 vallées »**

**Dimanche 11 décembre à 18h - Église :**  
**Concert de Noël de la Cassandrine**

**Jeudi 26 janvier à 19h30 - Salle Béatrix :**  
**Voeux du maire et du conseil municipal**

**Souvenirs en partage : photo de classe de 1935**

